

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DAJID2025_0430**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **07/01/2026**

Objet : **Décision de mise à disposition au profit de l'association confrerie festeuse des ducs d'havré**

Nature : **Arrêtés réglementaires**

Matière : **Domaine et patrimoine - Locations**

Date de télétransmission : **07/01/2026**

Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **DFCPAJI_D2025_0430 = D_cision association confrerie festeuse des ducs d_havr_.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20260107-DAJID2025_0430-AR**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **07/01/2026**



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_D2025_0430

**BATIMENT COMMUNAL
SIS 125 RUE DE COURTRAI
A TOURCOING**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE AU
PROFIT DE L'ASSOCIATION CONFRERIE
FESTEUSE DES DUCS D'HAVRE**

Application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature DFCPAJI AR2024_065 du 3 juin 2024 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER à signer les conventions ;

Considérant la démarche de l'association Confrérie Festeuse des Ducs d'Havré qui a souhaité bénéficier d'une salle pour enteposer son matériel d'activités ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention avec l'association Confrérie Feteuse des Ducs d'Havré dont le siège social est situé au 3 Grand Place – 59200 TOURCOING, dont le numéro de siret est le 820 113 587 000 27 représentée par sa Présidente Madame Brigitte VANHOENACKER, pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle d'une superficie de 35 m², de parties communes et de sanitaires pour un total de 122 m².

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, à compter de la signature par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2028

La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 2 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, au trésorier pour information.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.
Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 07 JAN. 2026

Pour le Maire,
Jean-Marie VUYLSTEKER
Premier Adjoint Délégué aux Affaires
Juridiques



Accusé Réception en Préfecture le : 07/01/2026

Publié sur le site de la Ville le : 07/01/2026